

# MASTER 2

Droit Public des Affaires

*Master indifférencié*



## PRÉSENTATION

Le Master est indifférencié mais comporte deux orientations : une orientation « Recherche » et une orientation « Professionnel ». Il est possible de changer de parcours à condition de respecter le nombre d'options à suivre dans chaque parcours.

Les enseignements sont communs et l'Association des étudiants et anciens étudiants du Master est commune aux deux parcours du Master.

Le Master entretient des relations étroites avec le Département de droit public de l'économie (DDPE) rattaché à l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et avec l'Association pour le droit public de l'entreprise (ADPE).

## OBJECTIFS

L'objectif général de la formation est de proposer aux étudiants une formation spécialisée de haut niveau en droit public des affaires. Cette branche du droit public connaît de nouveaux développements, non seulement dans le cadre national mais également sous l'influence du droit de l'Union européenne et du droit international. Elle englobe notamment les nouvelles régulations économiques et sociales (services publics, réseaux d'intérêt général, marchés financiers, etc.), la police de la concurrence, les relations contractuelles entre les entreprises et les collectivités publiques (marchés publics, délégations de service public, contrats immobiliers, contrats de partenariat, etc.), les contrats publics internationaux, les nouveaux modes d'organisation et direction du secteur public... Les matières qui composent le programme permettent de combiner le point de vue de l'action publique et le point de vue des entreprises. Elles impliquent aussi une bonne connaissance du droit privé et des connaissances en économie.

## PROFIL REQUIS

Le Master est ouvert, sous réserve d'une sélection sur dossier, aux étudiants :

- du Master 1 Droit public des affaires ;
- des autres Masters 1 en Droit public et en Droit privé ;
- diplômés des Instituts d'Études Politiques ;
- anciens élèves des grandes écoles ;
- aux professionnels.

## DÉBOUCHÉS

Le parcours Recherche a pour objet la formation de jeunes chercheurs et contribue au renouvellement de la recherche dans une branche du droit public en pleine expansion en liaison étroite avec le monde économique. Il donne accès à l'attribution d'une allocation de recherche en droit public économique dans le cadre de l'École doctorale selon la procédure d'attribution de celle-ci. Les jeunes docteurs s'orienteront vers les carrières scientifiques et universitaires. Des thèses peuvent également être préparées dans le cadre de contrats CIFRE en entreprise.

Le parcours Professionnel a pour objet de répondre à la demande de spécialistes, tant de la part du secteur privé (cabinet d'avocats ou d'audit, bureaux d'étude, entreprises de réseau, entreprises de travaux publics, etc.) que de la part des administrations, des entreprises publiques ou de service public, des autorités de régulation, des juridictions administratives, ainsi que d'organisations internationales. Environ un tiers des étudiants d'une promotion trouve un emploi avant même la soutenance du rapport de stage. Il s'adresse également à des praticiens désireux de reprendre ou de compléter leur formation.

## CANDIDATURE 2022-2023

- ▶ Dépôt du dossier sur l'application e-Candidat
- ▶ Dates de candidature [à titre indicatif, pour l'année précédente] : du **14/06/2021** au **21/06/2021** (dates de l'année 2022 non communiquées à ce jour)



## Droit Public des Affaires

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

HOEPPFNER Hélène – Professeure des Universités  
NICINSKI Sophie – Professeure des Universités

12, Place du Panthéon  
Bureau 209  
75231 Paris cedex 05

[scolm2public.eds@univ-paris1.fr](mailto:scolm2public.eds@univ-paris1.fr)

Tél. +33 1 44 07 79 56 / 78 22

**Master 2 parcours indifférencié : Droit Public des Affaires (MIA503)**

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 : Cours obligatoires</b>					
Cours obligatoire	<i>Concession et marchés publics</i>	30	0	4	7
Cours obligatoire	<i>Fondement et droit de la régulation économique</i>	30	0	4	7
Cours obligatoire	<i>Droit de la concurrence et des aides d'Etat</i>	21	0	3	5
<b>UE 2 : séminaires obligatoires</b>					
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Droit des contrats publics internationaux</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Droit des propriétés publiques</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Droit des entreprises et des participations publiques</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Aides locales</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Contrats publics : étude de cas</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Régulation : étude de cas</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Contentieux Droit Public des Affaires</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Analyse économique</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Droit de l'énergie appliqué au droit public des affaires</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Droit de l'environnement et de l'urbanisme et activités économiques de l'entreprise</i>	15	0	1	1
UE 2 : séminaires obligatoires	<i>Financement de projets</i>	15	0	1	1
<b>Bonification langues</b>					
		-	-	-	-

<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
	<b>246</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>	<b>180/171</b>	<b>0</b>		

<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 : Stage (orientation "Professionnel")</b>					
	<i>Stage</i>	-	-	9	30
<b>OU</b>					
<b>UE 1 : Mémoire (orientation "Recherche")</b>					
	<i>Stage ou expérience en milieu professionnel <b>obligatoire si non réalisé en M1</b></i>	-	-	VAL	-
	<i>Mémoire et soutenance</i>	-	-	9	30

<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
	<b>0</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

<b>Total annuel</b>	<b>246</b>	<b>0</b>		<b>60</b>
	<b>246</b>			